

UN PLAN POUR LA POPULATION

DOCUMENT D'INFORMATION

FAIRE DES ÉCONOMIES TOUT EN AMÉLIORANT LE CHOIX ET LA COMMODITÉ POUR LES CONSOMMATEURS DE BIÈRE ET DE VIN

Le 15 novembre 2018

Le gouvernement pour la population de l'Ontario priorise les consommateurs de la province en leur offrant davantage de choix et de commodité.

L'Ontario modernise la vente d'alcool grâce aux mesures suivantes :

- Permettre à The Beer Store, à la LCBO et à d'autres détaillants autorisés comme les épiceries et les magasins-agences de vendre de l'alcool de 9 h à 23 h, sept jours sur sept.
- Mettre un plan au point pour élargir la vente de bière et de vin aux dépanneurs, aux épiceries et aux hypermarchés, selon la demande du marché et non par décret gouvernemental.
- Inviter les consommateurs, les entreprises et d'autres à exprimer leur opinion sur les règles régissant la vente de bière, de cidre, de vin et de spiritueux par l'entremise d'un examen en profondeur.

L'Ontario remet de l'argent dans les poches des consommateurs grâce aux mesures suivantes :

- Abaisser le prix minimum à 1 \$ pour toute bière dont la teneur en alcool est inférieure à 5,6 %. Jusqu'à maintenant, plus de 50 000 caisses de bière à un dollar ont été vendues en Ontario.
- Déposer un projet de loi pour renverser une hausse des taxes de trois cents le litre établie par le gouvernement précédent et geler à leurs niveaux actuels les taxes sur la bière.

Ces changements permettront aux consommateurs de faire des choix responsables en fonction de ce qui leur convient le mieux, tout en améliorant l'accès et la commodité.